Ce qu'en pensent les habitants des communes populicoles

Résultats issus de l'analyse de 264 questionnaires retournés sur les 4000 questionnaires envoyés aux habitants de 11 communes dans deux secteurs populicoles : Condé sur l'Escaut, Crespin, Flines-les-Mortagne, Flines-lez-Râches pour la vallée de la Scarpe (59), et Abbécourt, Autreville, Bichancourt, Chauny, Manicamp, Marest-Dampcourt et Sinceny pour les communes de la moyenne vallée de l'Oise (02).

Caractérisation de l'échantillon

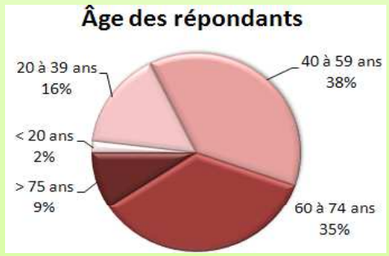

➢ *Pensez-vous que les peupleraies fassent partie de l'**identité de votre commune**?*

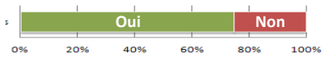

75% des sondés estiment que les peupleraies font partie de l'identité locale, invoquant une identité à la fois paysagère et historique : « Depuis toujours intégrée aux paysages », « Car c'est typique du Nord », « Les routes bordées de peuplier font partie des souvenirs d'enfance, de notre patrimoine » ; mais aussi souvent parce que les peupliers assurent une « source de revenus pour la commune ».

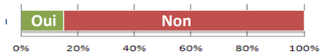

➢ *Pensez-vous que la populiculture se fasse **au détriment d'autres activités**?*

A contrary, seul 15% des sondés estiment que la populiculture se fait au détriment d'autres usages : les cultures agricoles (40%), la plantation d'autres essences d'arbres (40%), les prairies (20%). Les plus de 60 ans y sont les plus sensibles.

➢ *Pensez-vous que la plantation et la culture de peupliers aient **un avenir**?*

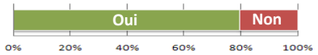

80% des habitants de ces bassins populicoles croient en l'avenir du peuplier et pensent qu'un développement est encore possible. D'une part pour des raisons structurelles liées à une demande globale en bois, en matériau bois et en bois énergie ; d'autre part en invoquant par exemple le rôle spécifique de mise en valeur de zones difficiles ou de nouveaux débouchés. Les 20% qui considèrent que le contexte est trop défavorable pour le développement du peuplier mettent en avant les piètres qualités techniques du bois de peuplier, notamment pour le chauffage, et les difficultés techniques et économiques de la populiculture (mévente, maladies, etc.).

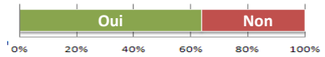

➢ *Si vous aviez un terrain adapté au peuplier, **en planteriez-vous**?*

Une majorité de personnes (64%) seraient prête à en planter, et particulièrement les plus de 60 ans.

➢ ***Pensez-vous que les plantations de peupliers soient…?***

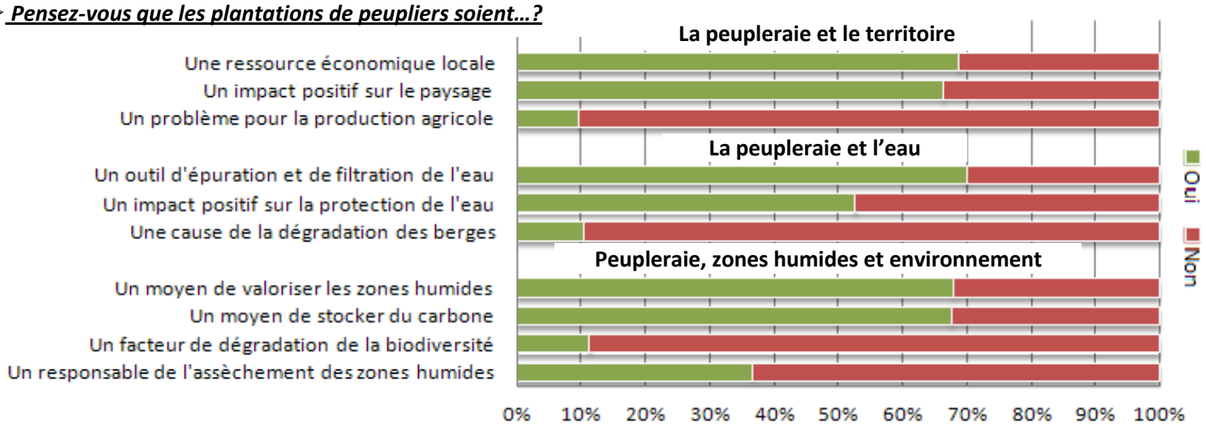

Les sujets d'inquiétudes attachés aux peupliers ne sont partagés que par une minorité des répondants. Seuls 1/10e des sondés estiment que le peuplier est un facteur de dégradation de la biodiversité, dégradation des berges, ou un problème pour la production agricole (via une concurrence des usages). La majorité des habitants accueillent de manière favorable la présence de peupleraies. Les citoyens ont conscience des aménités qu'apportent le peuplier. Certains de ces avantages sont communs à toutes les essences d'arbres (par ex. stockage du carbone, épuration et filtration de l'eau), d'autres plus spécifiques à cette espèce (par ex. impact positif sur le paysage, adaptation aux zones humides, ressource économique locale).

Réalisation: Sébastien HARNIST d'après une étude de C. PAUCHET et V. SAMAIN. Coordination: F. CLAUCE. CNPF, 2015.

CNPF
CENTRE RÉGIONAL NORD-PAS DE CALAIS PICARDIE

La place de la peupleraie dans le territoire en Nord Pas-de-Calais Picardie

La peupleraie aujourd'hui

Une culture qui s'est toujours adaptée aux besoins des hommes

Parce que la culture du peuplier est pluri-centenaire, attardons-nous sur son évolution. Bien loin d'être linéaire et monotone, l'extension des peupleraies a procédé par bonds successifs liés à l'apparition de possibilités nouvelles.

Cultivés en France depuis plus de 400 ans, les peupliers autochtones sont présents partout où le bois est rare. Puis à la faveur d'un effet de mode, le peuplier d'Italie (celui-là même sur lequel a été peint la fameuse *Joconde*) donnera au genre *Populus* sa **première phase d'expansion entre 1750 et 1800**. Cet engouement extrême et exclusif déclenchera une vague de contestations face à cette « peuplomanie » (sic.).

Mais le peuplier possédant d'indéniables atouts pour valoriser les terres alors jugées incultes, bénéficie de **1850 à 1914 d'une nouvelle phase de développement** plus rationnelle. C'est aussi à cette époque que seront boisées les landes et les marais de Gascogne.

Cette *logique de valorisation des terres* cèdera le pas à une ***logique de production***, de 1918 à 1930, et surtout **de 1950 à 1970**. Plusieurs facteurs favorables vont permettre à la peupleraie de passer de moins de 100 000 ha en 1950 à 250 000 ha 20 ans plus tard.

La déprise agricole et l'arrêt d'exploitation des tourbières ont libéré des espaces à planter, tandis qu'une sélection variétale intense et de nouvelles méthodes de production ont vu le jour. Cette populiculture intensive est alors proche des standards agricoles. La forte demande intérieure en bois d'après-guerre et les prix élevés ont parachevé de soutenir cet effort de plantation.

Depuis les années 70 la nouvelle place des zones humides dans la société confronte la peupleraie à une nouvelle donne. Le peuplier ne se décide plus seulement selon des critères techniques (la station est-elle adaptée ou pas ?) ou sociales (je veux boiser mes terres pour éviter l'enfrichement) ; mais doit aussi intégrer de nouvelles considérations hydrauliques, paysagères et environnementales.

Ainsi, on observe **aujourd'hui** une stagnation voire une diminution des surfaces après une très longue période de croissance.

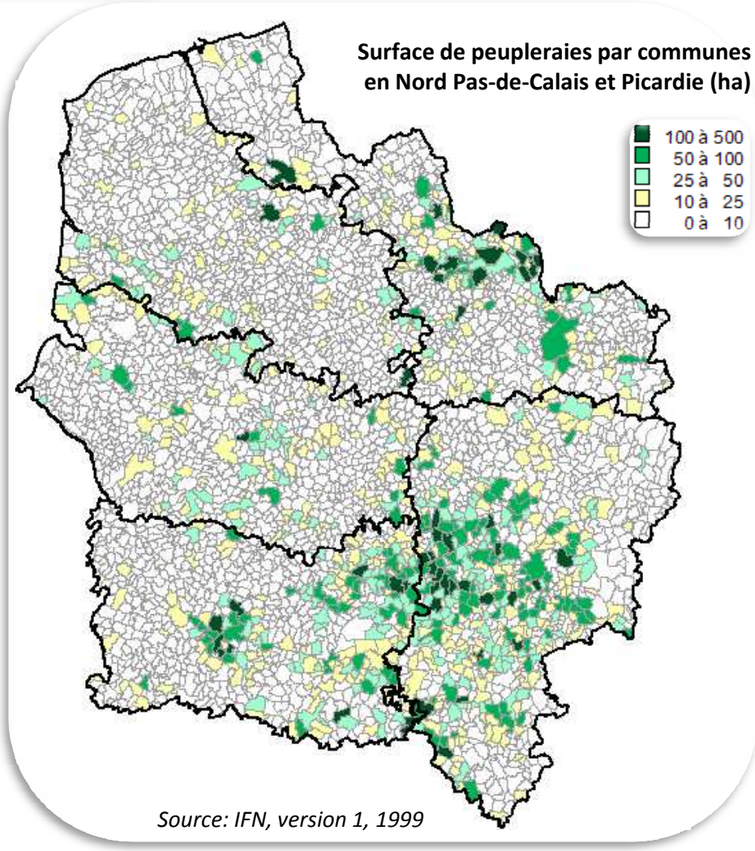

Source: IFN, version 1, 1999

La peupleraie en Nord - Pas-de-Calais – Picardie
Un regard sur 60 ans d'évolution

Une étude sur 11 communes

Résultats issus d'une étude réalisée par deux étudiants en Master 2. Chiffres obtenus d'après la comparaison des occupations du sol de 4 photographies aériennes pour chacune des 11 communes réparties sur deux secteurs d'études.

* Clichés de 1956, 1975, 2001 et 2009 pour les communes de la moyenne vallée de l'Oise (02: Abbécourt, Bichancourt, Manicamp et Marest-DAmpcourt).

* Clichés de 1955, 1971, 1983 et 2009 pour la vallée de la Scarpe (59: Condé sur l'Escaut, Crespin, Flines-les-Mortagne, Flines-lez-Râches, Marchiennes, Onnaing, Wallers).

La surface en peupleraie diminue

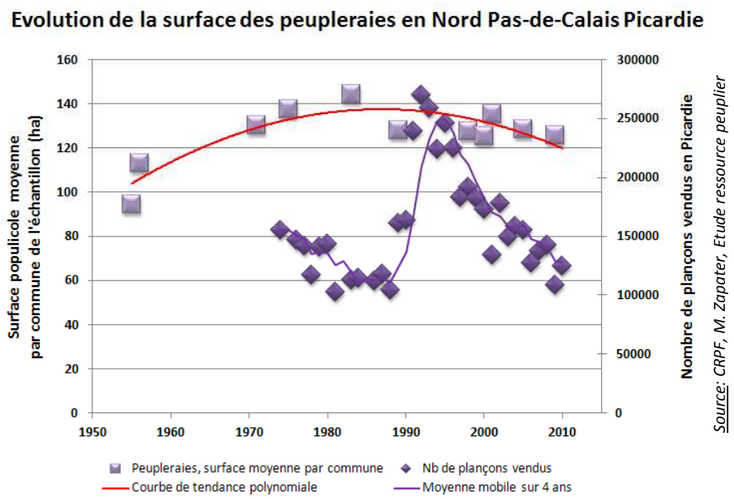

La populiculture s'est fortement développée entre 1956 et 1975 mais existait déjà dans le secteur avant cette date. **Les surfaces de peupleraies se sont stabilisées après 1975 et ont commencé à décroître après 2001.**

L'évolution globale des peupleraies est caractérisée par un agrandissement des parcelles et par la diminution des peupleraies « en alignement ». Parallèlement, l'évolution des massifs de peupleraies est marquée par un mitage lié à l'évolution naturelle de certaines peupleraies vers la forêt ou par l'absence de plantations après coupe, laissant alors la place à une zone qualifiée de « naturelle » ou « naturelle boisée » selon l'importance des arbres sur la parcelle.

La peupleraie = une occupation du sol temporaire et « par défaut »

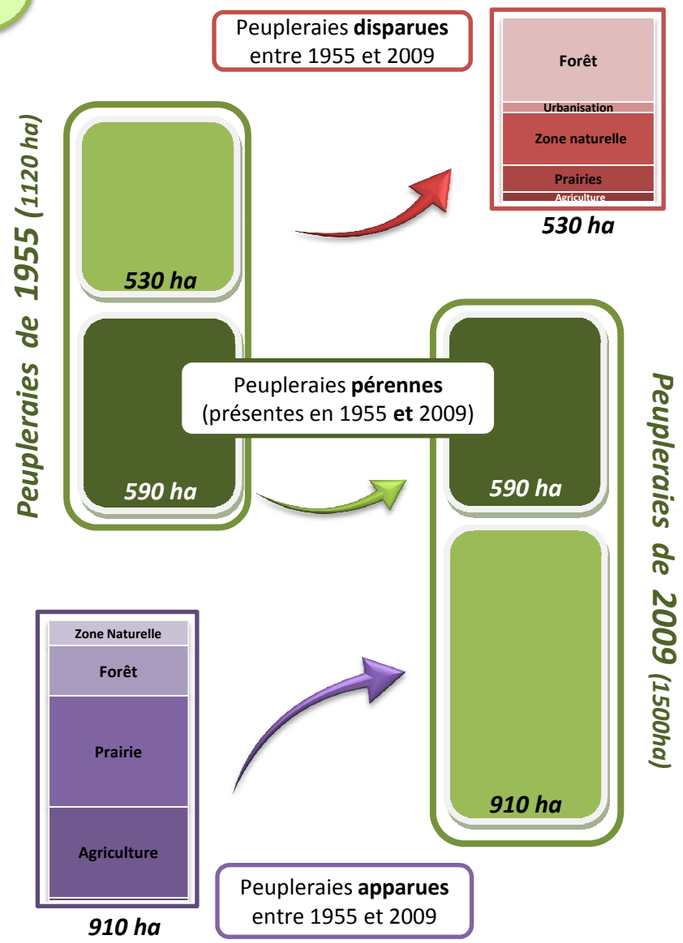

Entre 1955 et 2009, on constate l'apparition de 400 nouveaux hectares de peupleraies sur le secteur. Pourtant, les 1100 ha de peupleraies déjà présents en 1955 ne sont pas restés en peupliers de manière continue jusqu'en 2009. En effet, bon nombre de parcelles ont changé d'occupation du sol entre ces deux dates. Parfois 2 ou 3 fois ! Ainsi, sur les 1500 ha de peupleraies présents en 2009, seuls 590 ha étaient présents à la fois l'année 1955 et l'année 2009. La peupleraie a été la variable d'ajustement des terrains incultes et mouilleux; là où la rentabilité des cultures ou des pâtures était devenue insuffisante.

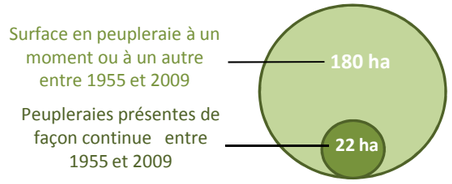

Une analyse sur la commune de Bichancourt montre que si 100 ha de peupleraies sont présents en 2009, alors c'est 180 ha de territoire communal qui ont été un jour occupés par du peuplier les 60 dernières années. A l'inverse, les peupleraies réellement pérennes de façon continues depuis 1955 ne représentent que 22 ha. **La peupleraie est ainsi une occupation hautement temporaire du sol, répondant à des besoins immédiats et changeants.**

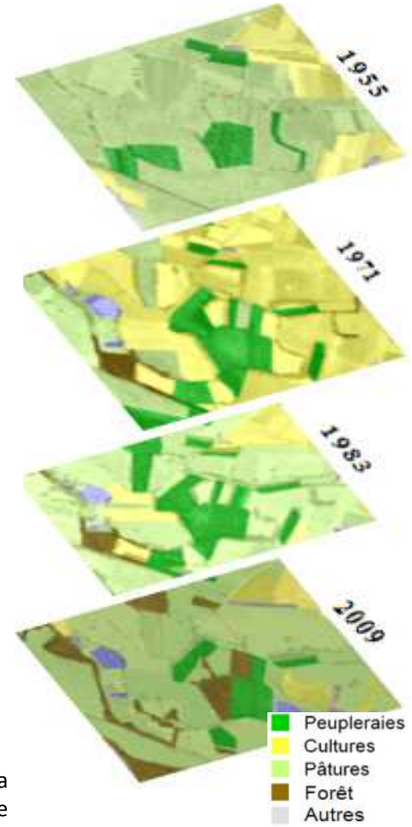

Changement de l'usage du sol au cours du temps (commune de Flines-les-Mortagne (59), à l'échelle du km).

La peupleraie = une transition vers la forêt…

Les parcelles qui étaient en peupleraie il y a 60 ans et qui ont disparu en 2009, sont pour la moitié d'entre elles devenues des forêts (46%). A l'échelle du territoire, la peupleraie fonctionne comme un espace de transition, à la fois spatial et temporel. Elle succède à des espaces à forte présence humaine (pâture, cultures) et précède souvent une évolution naturelle ou forcée vers la forêt.

Les peupleraies ont joué un rôle modéré dans la disparition des prairies

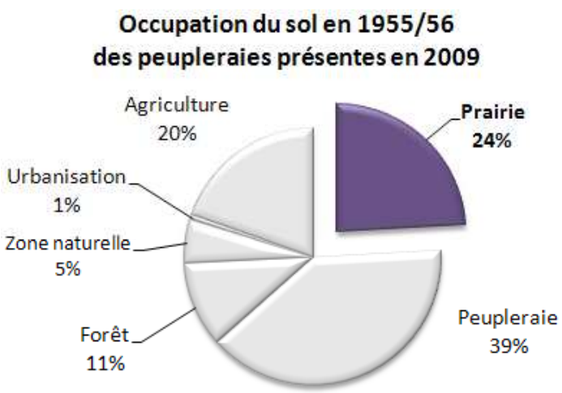

Les peupleraies sont la **cause de la disparition de seulement 14% des surfaces de prairies** disparues entre 1955/56 et aujourd'hui. **La plupart d'entre elles ont été labourées ou se sont urbanisées (60%).**

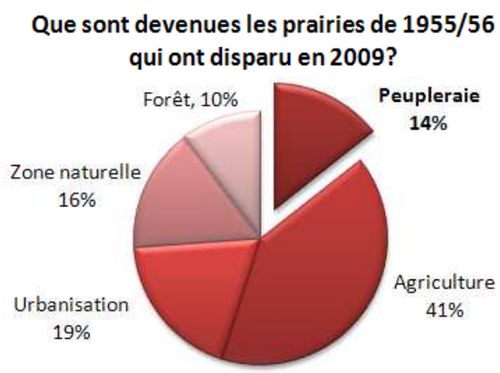

Sur l'ensemble des peupleraies présentes en 2009, **seulement 24% ont été installées sur des parcelles qui étaient en prairies ou en pâtures** en 1955/56.

… et une occupation réversible

Cette évolution de la prairie vers la peupleraie n'est pas irréversible. En effet, 14% des peupleraies disparues entre 1955 et 2009 ont elles-mêmes été transformées en prairies, et 5% en cultures. Finalement, la seule occupation du sol qui soit définitive est l'urbanisation qui détruit toute possibilité de changement ultérieur d'occupation de l'espace. L'urbanisation est à l'origine de la destruction de 6% des surfaces de peupleraies disparues et de 19% de celles de prairies.